



# Quatrième cycle d'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse (ÉLPJ4)

**Frédérique Plante, B.Sc., Doris Chateauneuf, Ph.D. et Caroline Robitaille**  
**Séminaire étudiant**  
**8 juillet 2025**





# Contexte de l'étude

- 2007 - Gouvernement du Québec a apporté des modifications à la LPJ.
- Implication du ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS).
- Depuis, 3 cycles d'évaluation de la LPJ ont été menés (2011, 2015, 2020).
- 4e cycle : 2024-2026 (dirigé par Sonia Hélie et Doris Chateaufneuf)

# Contexte de l'étude

## Deux volets :

- **Quantitatif** : documente la trajectoire de placement de cohortes provinciales d'enfants qui sont entrés en contact avec les services de PJ à différents moments.
- **Qualitatif** : documente le point de vue des acteurs concernés par application LPJ (intervenants et gestionnaires).

# Types de projet de vie permanent



Réunification



Préparation à l'autonomie



Adoption

Tutelle

Placement à majorité

# Contexte de l'étude

## Résultats généraux des trois derniers cycles

- ↓ Recours au placement
- ↓ Instabilité des placements, mais...
  - *3e cycle* : Déplacement pour placement à majorité : **27%** enfants (6-11 ans); **35%** personnes adolescentes (12-17 ans)
- Placement à majorité : dans les plus utilisés malgré instabilité
  - Tutelle, adoption et préparation à l'autonomie peu utilisées

# Contexte de l'étude

## Résultats des précédents cycles...

- 3e cycle : plusieurs questionnements relatifs à la stabilité des placements à majorité et à la manière dont ce projet de vie est appliqué sur le terrain.

## 2. Objectifs



# ÉLPJ4 – Volet qualitatif

Explorer les pratiques entourant le recours au placement à majorité planifié et envisagé comme projet de vie en protection de la jeunesse (PJ).

1. Comprendre les contextes cliniques dans lesquels les intervenants ont recours au placement à majorité.
2. Identifier les enjeux que rencontrent les intervenants et les gestionnaires dans le recours au placement à majorité.



# 3. Méthode



# Méthode

## Personnes participantes

### ➤ 3 régions:

Chaudière-Appalaches; Estrie ; Saguenay-Lac-St-Jean

## Groupe de discussion (intervenants):

- 2 groupes de discussion par région;
- Chaque groupe = 5-6 intervenants;
- **Durée:** 90 minutes

## Entretien semi-dirigé (gestionnaires) :

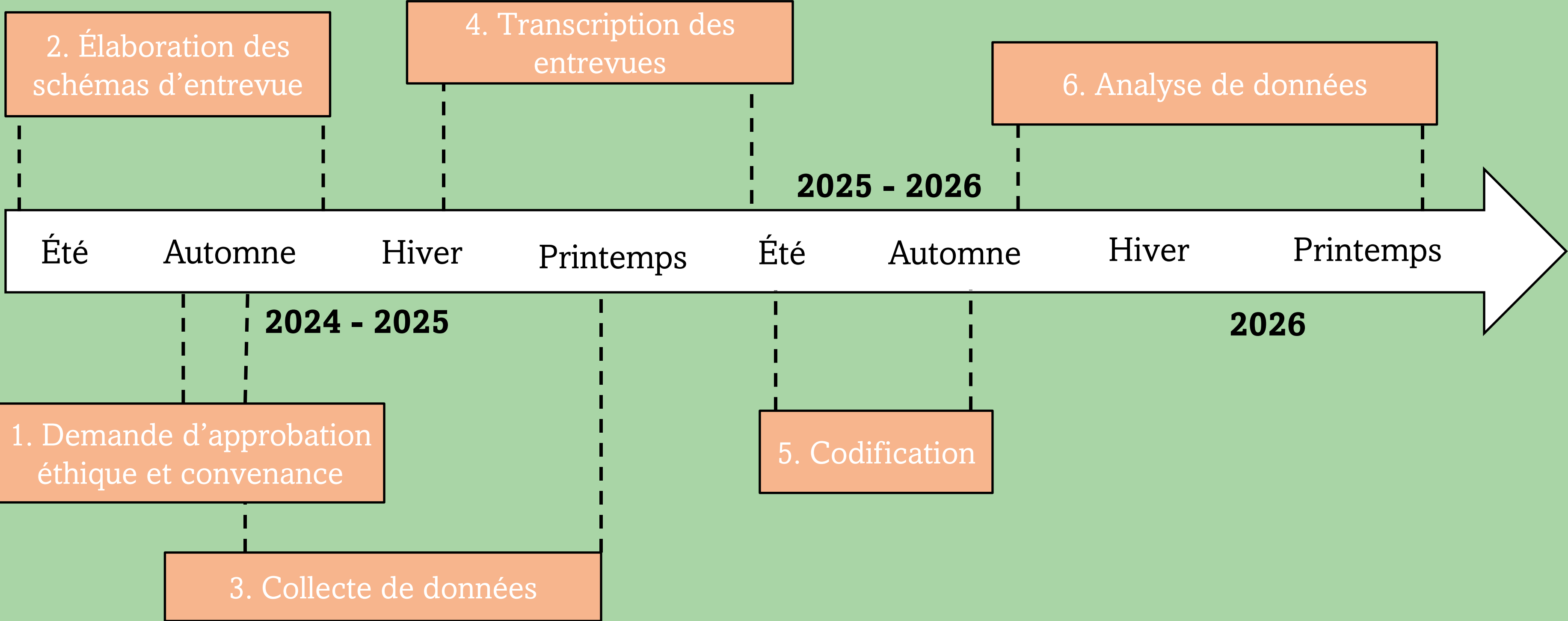
- 12 gestionnaires = 4/région
- **Durée** : 60 minutes

# Méthode

## Thèmes de l'entrevue

- Contextes cliniques où le placement à majorité est envisagé
- Pourquoi on priorise le placement à majorité ?
- Enjeux rencontrés dans le placement à majorité
- Critères qui indiquent que ce type de placement est réussi
- Stabilité et permanence du placement à majorité

# Calendrier de réalisation des entretiens et groupes de discussion





## 4. Ce que je fais cet été



# Projet ÉLPJ4

## **Mes tâches dans le cadre de ce projet:**

- Transcription des entrevues réalisées auprès des personnes intervenantes et gestionnaires.


# Ce que je fais aussi cet été

- **Grilles de lecture** sur la participation de l'enfant dans les décisions qui le concernent
  - **Contexte:** demande financement pour l'organisation d'un colloque sur les droits de l'enfant
- **Recension des écrits sur l'appartenance familiale des enfants placés en famille d'accueil**
  - **Contexte:** organisation d'un atelier recherche-pratique pour les intervenants en protection de la jeunesse



# MERCI

Frédérique Plante, B.Sc.  
Étudiante à la maîtrise en psychoéducation  
Université de Sherbrooke  
[Frederique.Plante@usherbrooke.ca](mailto:Frederique.Plante@usherbrooke.ca)





# Références

Hélie, S., Drapeau, S., Châteauneuf, D., Esposito, T., Noël, J., Poirier, M-A. et Saint-Jacques, M-C. (2020). L'évaluation des impacts de la Loi sur la protection de la jeunesse : Point de mire sur la réunification familiale et le remplacement. Rapport déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut universitaire Jeunes en difficulté, Montréal, Québec, p. 399. <https://iujd.ca/fr/elpj3>

Ministère de la santé et des services sociaux [MSSS]. (2016). Un projet de vie, des racines pour la vie : Qu'est-ce qu'un projet de vi pour un enfant dont la situation est prise en charge par le DPJ? <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-838-03F.pdf>

